






Visite technique sur les fascines dans le Pas de Calais le 25 mars 2004 avec les animateurs agricoles de bassin versant

Visite organisée par François Derancourt de la Chambre d'Agriculture du Pas de Calais et David Rolland (SBV Yères) qui a travaillé dans l'équipe de réalisation des fascines.

<p>Emploi de fascines dans les petits talwegs creusés. Avant des haies étaient utilisées mais peu concluant pour arrêter la terre. Sur 30 ou 40 petits alignements plantés, il ne reste que deux vestiges aujourd'hui. La fascine joue mieux son rôle et plait bien aux agriculteurs.</p>	
<p>C'est une équipe de cantonniers de rivière employés par le Syndicat de la basse Vallée de la Canche qui les réalise. Le syndicat passe une convention avec l'agriculteur pour la mise en place et l'entretien. Réalisation d'une DIG. Certains agriculteurs se lancent à en faire eux même.</p>	
<p>S'il y a beaucoup de boue qui comble la fascine, elle est décapée à la pelle. Les premières fascines ont été réalisées 98-99. Aujourd'hui, les troncs des pieux sont énormes, s'apparente presque à une haie. Evolution à suivre.</p>	
<p>Passage d'eau préférentiel sous la fascine</p>	

<p>Font toujours des fascines avec des saules vivants. Ils sont facilement trouvés dans le marais de la vallée.</p> <p>Les pieux et le fagot du dessous reprennent (tout ce qui est en contact avec la terre).</p> <p>Les branches sont en général taillées au bout de 2 ans.</p>	
<p>En limite de parcelle combinaison haie/fascine. La fascine est installée à l'endroit le plus creux du talweg.</p>	
<p>Coûts :</p> <p>Réalisation par syndicat : 15 € de matériaux et 15 € de main d'œuvre par mètre de fascine soit 30 €/ml.</p> <p>Réalisation par une entreprise extérieure : 75 €/ml.</p>	
<p>Temps passé par syndicat : 1 journée à 5 pour faire 2 fascines.</p>	
<p>Les fagots sont réalisés de façon très consciencieuse : branches fines et plus grosses branches sont intercalées pour que l'ensemble soit très serré et joue bien le rôle de filtre.</p> <p>Normalement, il n'y a pas besoin de revenir sur une fascine pour rajouter des fagots.</p>	

<p>Réalisation : Tranchée de 30 à 50 cm pour enterrer le premier fagot sur lequel on remet de la terre bien nivelée. Les techniciens s'assurent du bon contact avec le fagot du dessus.</p>	
<p>Système de tresse pour tasser les fagots en réduisant l'utilisation de fil de fer.</p>	
<p>Installation de fascines en sortie de débit de fuite en complément d'une bande enherbée.</p>	

Les fascines sont protégées contre le gibier attiré par les jeunes pousses. Un grillage complété parfois par un fil électrique sont installés autour.



Autre utilisation de la fascine : consolidation d'une berge de bassin abrupte.

